



Elections par voie électronique du 16 au 18 novembre 2021, en vue de renouveler les conseils de composantes (facultés, école et instituts) et d'élire le ou la représentant(e) usager(ère), du secteur IV de la commission de la recherche.

Protection des données personnelles Information destinée aux électeurs

Vu le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD) ;

Vu la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu le Décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en oeuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'État ;

Vu le Décret n° 2019-536 du 29 mai 2019 pris pour l'application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu les délibérations et recommandations de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) relatives au vote électronique, en particulier la délibération CNIL n° 2019-053 du 25 avril 2019 portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique, notamment via internet et son rectificatif ;

Vu le guide relatif aux élections des membres des conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel.

Du mardi 16 au jeudi 18 novembre 2021, auront lieu les élections, par voie électronique, en vue de renouveler les conseils de composantes (facultés, école et instituts) et d'élire le ou la représentant(e) usager(ère), du secteur IV de la commission de la recherche. À ce titre, l'université de Poitiers réalise un traitement de données à caractère personnel pour mener à bien la réalisation des scrutins par vote électronique.

Conformément à la réglementation en vigueur, le responsable de traitement, vous informe des modalités du traitement et de vos droits.

Responsable de traitement

L'université de Poitiers, représentée par Mme la Présidente.

Bases juridiques du traitement

Le traitement qui a lieu du 16 au 18 novembre 2021 est nécessaire au respect d'une obligation légale (article 6.1.c) résultant du code de l'Éducation, des dispositions particulières relatives aux élections et aux dispositions réglementaires régissant le vote électronique.

Présidence et administration de l'université
15 rue de l'Hôtel Dieu
TSA 71117
86073 POITIERS Cedex 9, France
(33) (0)5 49 45 30 00

Le traitement repose également sur l'article 6.1.e du RGPD.

Finalités du traitement

- Organiser les élections en vue de renouveler les conseils des composantes et des facultés, écoles et instituts et d'élire le/la représentant.e usager(ère) , du secteur IV de la commission de la recherche
- Constituer et publier les listes électorales des agents et des personnels
- Constituer et publier les listes des candidats
- Constituer et publier les bureaux de vote
- Voter électroniquement
- Etablir – par l'outil électronique – et publier – par arrêté – les résultats
- Produire une enquête de satisfaction

Sous-traitant

Le sous-traitant, au sens de l'article 28 du RGPD, est la personne physique ou morale (entreprise ou organisme public) qui traite des données pour le compte d'un autre organisme (le responsable de traitement), dans le cadre d'un service ou d'une prestation.

Société LegaVote, basée au 110 av. Barthelemy Buyer – 69009 LYON (<https://www.legavote.fr/>)

Données collectées

1) Pour les électeurs

Agents et personnels externes (vacataires...)

1- Données extraites du système d'information RH (SIHAM) pour constituer la liste :

Identité : nom usuel / nom patronymique / prénom / date de naissance / adresse électronique

Donnée non triviale : numéro SIHAM pour les agents, numéro basé sur la date de naissance pour les personnels externes

Données administratives : affectation / corps / position administrative / situation contractuelle / situation d'hébergement / situation absences pour cause de CLD

2- Données utilisées pour les listes électorales et d'émargement :

Nom usuel / prénom / collège / composante

3- Données envoyées à LegaVote

Nom usuel / prénom / collège / composante / numéro SIHAM / adresse électronique

Pour les étudiants

1- Données extraites du système d'information formation (APOGEE) pour constituer la liste :

Identité : nom usuel / prénom / date de naissance / adresse électronique

Donnée non triviale : numéro étudiant

Données administratives : composante / étape d'inscription

2- Données utilisées pour les listes électorales et d'émargement :

Nom usuel / prénom / collège / composante

3- Données envoyées à LegaVote

Nom usuel / prénom / collège / composante / numéro étudiant / adresse électronique

2) Pour les candidatures

-Le formulaire de déclaration individuelle de candidature

-Une photocopie des pièces justifiant l'identité et la qualité du candidat (pièce d'identité, carte professionnelle, carte d'étudiant...).

3) Pour le bureau de vote

Nom et prénom

4) Pour le vote électronique (méthode d'identification des électeurs

1- Un identifiant est généré aléatoirement par le système et est envoyé sur l'adresse institutionnelle

2- L'électeur se connecte à l'aide de cet identifiant et de sa donnée non triviale (numéro étudiant / numéro SIHAM / numéro basé sur la date de naissance).

3- La personne saisit son numéro de téléphone pour recevoir un code à usage unique lui permettant d'accéder à son espace (scrutin, listes électorales, candidatures).

5) Le sous-traitant

Nom, prénom

Adresse électronique

Numéro de téléphone

Données de connexion pour l'authentification :

- identifiant aléatoire transmis initialement sur l'adresse électronique du votant
- donnée non triviale pour la confirmation de l'identité ou la récupération de l'identifiant en cas de perte ou non-réception du message initial

Affectation aux scrutins

Traçabilité des connexions (horodatage, identifiant, adresse IP...)

Enregistrement séparé du vote et de l'émargement dans chaque scrutin

Destinataires des données

L'équipe des élections, cellule d'assistance technique 2021.

Les équipes des élections des composantes concernées.

LegaVote en tant que sous-traitant.

Aucun transfert de données n'est effectué en dehors de l'Union Européenne.

Durée de conservation

Pour l'université de Poitiers

Les services en charge des Affaires juridiques et des Archives de l'université s'assurent de la conservation des fichiers supports comprenant la copie des programmes sources et des programmes exécutables, les matériels de vote, les fichiers d'émargement, de résultats et de sauvegarde, sous forme électronique, pendant un délai de deux ans.

Au terme de ce délai, les fichiers seront détruits à l'exception des listes de candidat(e)s avec les déclarations de candidatures et professions de foi, les procès-verbaux de l'élection ainsi que les actes de nomination des membres des bureaux de vote centralisateur, qui sont transmis aux Archives départementales de la Vienne.

Pour LegaVote

A la fin de l'élection, une image de la totalité du serveur principal utilisé pour l'élection est créée. Cette image est conservée par le prestataire d'hébergement de la société LegaVote. L'archive sera détruite à la fin des délais de recours et un PV de destruction sera envoyé au responsable du traitement.

Exercice de vos droits

Vous pouvez exercer vos droits auprès des membres de la cellule chargée de mettre en place le vote électronique elections2021-request@ml.univ-poitiers.fr et auprès de la déléguée à la protection des données à l'adresse dpo@univ-poitiers.fr.

Si la réponse apportée demeurerait insatisfaisante, il est possible d'adresser une réclamation à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :

3 place de Fontenoy
TSA 80715
74334 Paris Cedex 07
01 53 73 22 22
www.cnil.fr

Informations disponibles pour les électeurs

Site institutionnel de l'université de Poitiers

<https://www.univ-poitiers.fr/elections-des-conseils-de-composantes-et-de-la-commission-recherche/>

Site de LegaVote

La politique de confidentialité : <https://univ-poitiers.legavote.fr/confidential>

Les mentions légales avec l'utilisation de cookies : <https://univ-poitiers.legavote.fr/mentions-legales>

La déclaration d'accessibilité : <https://univ-poitiers.legavote.fr/accessibility>